

DOSSIER DE PRESSE

4 JUILLET 2023

L'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement,

un outil de collaboration et une agence de terrain pour mobiliser les acteurs!

Naissance d'un nouvel Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur























COMMUNIQUÉ

Naissance d'un nouvel Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement, un outil de collaboration et une agence de terrain pour mobiliser les acteurs!

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est fortement engagée dans la préservation de la biodiversité et dans la transition écologique de nos territoires notamment au travers de son Plan climat « Gardons une COP d'avance ».

Face à l'urgence climatique, afin de renforcer l'animation territoriale sur ces sujets et donner un coup d'accélérateur aux projets, le Président de Région, Renaud Muselier a souhaité saisir l'opportunité donnée par la loi Biodiversité de créer une Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement sous forme d'Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE).

Ce statut permet aux acteurs d'une région d'unir leurs efforts pour mettre en place des actions en faveur de la préservation de la biodiversité. On compte d'ores et déjà en France 8 Agences régionales de la Biodiversité dont 5 (Occitanie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Guadeloupe) ont créé un EPCE.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, après 3 années de préfiguration, cette agence prend corps avec la création d'un EPCE le 29 juin 2023 par arrêté pris par le Préfet de région qui va permettre de :

- » renforcer le partenariat existant avec des membres fondateurs et financeurs que sont la Région, l'Office français de la biodiversité, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'ADEME Agence de la transition écologique, des grandes collectivités engagées que sont les Départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, le Grand Avignon et les métropoles Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée,
- » élargir la gouvernance avec différents acteurs représentatifs de la sphère publique (le Conservatoire du Littoral, les Parcs naturels régionaux, le Conservatoire Botanique National Alpin), du monde associatif (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux, Conservatoire des Espaces Naturels), du monde socio-économique (Chambre de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chambre régionale d'agriculture, Conseil Économique Social et Environnemental Régional).

Tout l'enjeu de cette Agence est de jouer le rôle de catalyseur des énergies et des compétences pour généraliser au plus près du terrain les bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité et de l'eau : zéro déchet plastique, gestion intégrée de l'eau, préservation et gestion des espaces naturels, nature en ville, végétalisation des espaces publics, adaptation au changement climatique, trames vertes et bleues...

Suite au Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé en septembre 2021 à Marseille et à la veille de la tenue dans notre région des Assises nationales de la biodiversité qui viennent souligner les enjeux forts de notre région, hotspot de la biodiversité mondiale, cette démarche prend encore davantage tout son sens.

CONTACTS PRESSE

ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG - 07 63 77 48 70 AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG - 06 03 10 67 13 ACCÈS PRESSE

SYLVIE TARQUINI - STARQUINI@ACCESPRESSE.FR- 06 24 28 57 47 ANNE KRAMEL - AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR - 06 25 45 01 00



Une biodiversité riche, qui fait de notre région l'un des 34 hotspots de biodiversité au niveau mondial, mais fragile et à préserver

Page 6

Une gouvernance collaborative qui permet de développer les synergies entre les acteurs et faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité

Page 7

Une Agence de terrain pour mobiliser et accompagner les différents acteurs en faveur de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique des territoires

Page 10

Des actions concrètes pour répondre aux besoins des acteurs et aux enjeux des territoires en complémentarité avec les dispositifs de ses membres

Page 12

Une biodiversité riche qui fait de notre région l'un des 34 hotspots de biodiversité au niveau mondial, mais fragile et à préserver

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 34 hotspots de biodiversité au niveau mondial ce qui signifie que c'est un des endroits du monde les plus riches en matière de diversité biologique mais aussi que cette richesse est victime de pressions fortes. Elle est la première des régions métropolitaines en nombre d'espèces relatives sur son territoire. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite 71,5 % des espèces de métropole!

Notre biodiversité régionale comme ailleurs est mise à mal. On observe une chute importante du nombre de certaines espèces liée à l'urbanisation, la pollution, le changement climatique, les espèces invasives ou encore la surexploitation.

Des espèces animales et végétales sont en danger de disparition. À titre d'exemple, ce sont 82 espèces d'oiseaux nicheurs et 367 espèces de plantes à fleurs qui sont menacées de disparition dans les 6 listes rouges régionales des espèces menacées.

Or cette biodiversité est indispensable à notre survie et à notre bien-être. Elle nous rend des services inestimables: des services d'approvisionnement fondés sur les ressources naturelles (notre alimentation, nos matériaux, notre énergie...), des services de régulation (du climat, de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau, les limitations des risques pour la santé...), des services pour notre économie (technologie, innovation par le biomimétisme par exemple), des services pour notre bien-être et nos patrimoines culturels (récréation, éducation, paysage, spiritualité).

La perte de la biodiversité et le changement climatique sont des crises environnementales majeures ; c'est pourquoi la Région a lancé une politique ambitieuse pour agir avec le plan climat «Une COP d'avance» et a souhaité se donner des moyens supplémentaires d'actions en créant l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement en collaboration étroite avec l'État et ses agences (Office français de la biodiversité, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'ADEME - Agence de la transition écologique) et de grandes collectivités engagées (Départements des Alpes-de-Haute-Provence et de Vaucluse, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Métropole Nice Côte d'Azur et Communauté d'Agglomération du Grand Avignon).

Une gouvernance collaborative qui permet de développer les synergies entre les acteurs et de faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité

Fruit d'un travail de concertation élargie, cette Agence s'est construite ces trois dernières années via une collaboration entre la Région Sud et l'Office français de la biodiversité mais aussi avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en s'appuyant sur une structure existante, le Syndicat mixte de l'Agence Régionale pour l'Environnement. Elle a aussi intégré progressivement des collectivités engagées que sont les Départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence et les Métropoles de Nice, de Toulon ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.



Fin 2021, la Région Sud a souhaité pérenniser cette dynamique en créant un Établissement Public de Coopération Environnementale [EPCE], statut créé par la loi Biodiversité de 2016 pour porter des Agence Régionale de la Biodiversité.

Le statut d'EPCE permet de porter une gouvernance élargie et ainsi pérenniser le partenariat existant et intégrer en sus des représentants socio-économiques et associatifs ainsi que des personnalités qualifiées.

Après 3 ans de préfiguration de ce nouvel établissement, l'EPCE ARBE vient d'être créé par arrêté préfectoral le 29 juin 2023 et installera son conseil d'administration le 4 juillet.

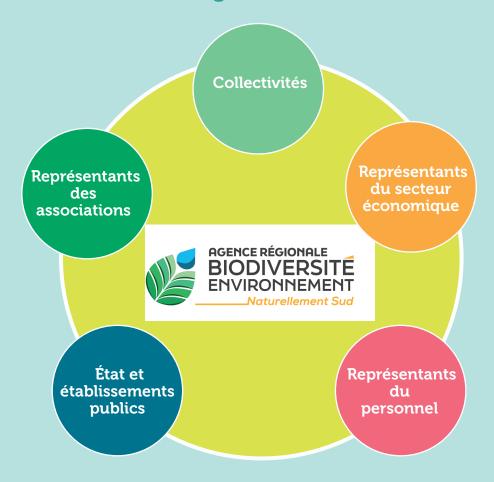
On compte aujourd'hui 9 ARBs existantes avec celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur dont 5 sous statut d'EPCE

L'ARBE est portée par un collectif de **19 structures membres** (10 structures financeurs et 9 structures associées) soit **25 représentants**, issus d'horizons très diversifiés, formant ainsi un large réseau d'acteurs régionaux engagés dans la préservation de la biodiversité de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La diversité de ses membres, de leurs approches et visions et de leurs expertises est une grande richesse et fait de l'ARBE un outil puissant de collaboration et d'actions collectives.



La gouvernance de l'ARBE se construit autour de 5 collèges



Au-delà de sa gouvernance institutionnelle, afin de mobiliser le plus grand nombre, l'ARBE a constitué des groupes projets pour déployer ses actions. Ce sont 13 groupes projets qui rassemblent plus de 60 partenaires d'horizons différents pour croiser les expertises (institutionnels, gestionnaires d'espaces naturels, associations environnementales, Universitaires/chercheurs, Agences d'urbanisme, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres des métiers, Agence de développement économiques, association d'entreprises...).

	STRUCTURES	REPRÉSENTANTS ACTÉS			
COLLECTIVITÉS, LEURS GROUPEMENTS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS					
1	RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	ANNE CLAUDIUS-PETIT, CONSEILLÈRE RÉGIONALE			
2	RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	GEORGES BOTELLA, CONSEILLER RÉGIONAL			
3	RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	CHRISTOPHE MADROLLE, CONSEILLER RÉGIONAL			
4	RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	VIOLAINE RICHARD, CONSEILLÈRE RÉGIONALE			
5	OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ	ÉRIC HANSEN, DIRECTEUR			
6	OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ	FRÉDÉRIQUE GERBEAUD MAULIN, DIRECTRICE ADJOINTE			
7	DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE	MARIELLE FABRE, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE			
8	DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE- PROVENCE	MARION MAGNAN, VICE-PRÉSIDENTE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE			
9	MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	RICHARD CHEMLA, VICE-PRÉSIDENT TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
10	MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	GILLES VINCENT, VICE-PRÉSIDENT TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
11	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON	PHILIPPE ARMENGOL, VICE-PRÉSIDENT TRANSITION ÉCOLOGIQUE			
12	ÉTAT EN RÉGION	SÉBASTIEN FOREST, DIRECTEUR, DREAL			
13	AGENCE DE L'EAU	ANNICK MIÈVRE, DIRECTRICE			
14	CONSERVATOIRE DU LITTORAL	SOPHIE SEJALON, DIRECTRICE ADJOINTE			
15	ADEME	CÉCILE CHERY, DIRECTRICE ADJOINTE			
	REPRÉSENTANTS DES AS	SOCIATIONS, FONDATIONS			
16	ASSOCIATION LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX	MAGALI GOLIARD, CO-DIRECTRICE			
17	ASSOCIATION FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	PATRICIA LEVY LEONÉSIO, CHARGÉE DE MISSION ENVIRONNEMENT			
18	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	JULIE DELAUGE, DIRECTRICE ADJOINTE			
19	ASSOCIATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX	JEAN MANGION, PRÉSIDENT			
	REPRÉSENTANTS DU	SECTEUR ÉCONOMIQUE			
20	CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	PHILIPPE CARLES, MEMBRE ÉLU CCI VAUCLUSE			
21	CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE	GÉRARD BRUN, VICE-PRÉSIDENT			
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES					
22	PERSONNALITÉ QUALIFIÉE	BERTRAND LIENARD, DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN			
23	PERSONNALITÉ QUALIFIÉE	JEAN-YVES PETIT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT - CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL			
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL					
24	représentant du personnel	ÉLECTIONS À VENIR			
25	représentant du personnel	ÉLECTIONS À VENIR			

Une Agence de terrain pour mobiliser et accompagner les différents acteurs en faveur de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique des territoires

Tout l'enjeu de l'ARBE est de jouer le rôle de catalyseur des énergies et des compétences territoriales et d'impulser une dynamique partenariale collaborative pour généraliser au plus près du terrain les bonnes pratiques de préservation de la biodiversité et de l'eau.

Grâce à cette Agence, les membres de l'Établissement Public de Coopération Environnementale partagent leurs stratégies, leurs dispositifs et déploient des actions communes.

Les 4 champs d'actions de l'Agence (Article 4 des statuts) :

« L'Etablissement constitue un outil opérationnel qui contribue à la mise en œuvre des orientations régionales en matière de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel dans leur dimension terrestre, aquatique et marine. Il est aussi un outil de coopération entre les acteurs de la biodiversité pour échanger sur les positionnements stratégiques respectifs et les projets à conduire en commun pour préserver la biodiversité. »

Dans ce cadre, l'Établissement est notamment chargé de :

Accompagnement des collectivités et des acteurs

dans des démarches et actions de préservation de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Amélioration et valorisation des

connaissances en matière de biodiversité, d'eau et de transition écologique

Information, sensibilisation et formation des différents publics aux enjeux de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique

Se positionner en cœur de réseaux en animant des réseaux d'acteurs et en développant des projets

et en développant des projets européens et internationaux

Elle intervient sur de nombreux champs d'expertise :

STRATÉGIE TERRITORIALE	 Stratégie/plan territorial de biodiversité Stratégie/plan territorial de transition écologique Agenda 2030
MOBILISATION	 Outils de mobilisation citoyenne Aires éducatives terrestres et marines Méthodes de concertation
AMÉNAGEMENT EAU/ BIODIVERSITÉ	 Trames vertes, bleues, turquoises, planification et intégration de la biodiversité et de l'eau à la planification et aux opérations d'aménagement Analyse des continuités écologiques Atlas de la biodiversité Gestion durable des eaux pluviales (désimperméabilisation, toitures végétalisées, noues) Végétalisation des espaces
MILIEUX ET ESPÈCES	 Enjeux/état de la biodiversité régionale et pressions Production d'indicateurs liés à la biodiversité Espèces exotiques envahissantes Gestion des flux touristiques en espaces naturels protégés
EAU	 Enjeux/état de l'eau et des milieux aquatiques, pressions Gestion intégrée de l'eau (GEMAPI) et ressource en eau Gestion des milieux aquatiques et fonctionnement des cours d'eau
POLLUTION	Zéro déchet plastique
ÉCONOMIE	 Volet biodiversité de la RSE Gestion/aménagement durable des Parcs d'activités Mécénat environnemental Tourisme durable

Un outil opérationnel qui met en œuvre des actions concrètes pour répondre aux besoins des acteurs et aux enjeux des territoires en complémentarité avec les dispositifs de ses membres

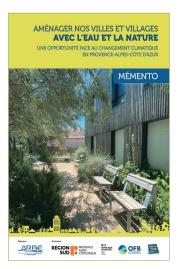
Accompagner les collectivités dans l'aménagement des villes et villages en préservant la biodiversité et l'eau

L'ensemble des membres de l'Agence souhaitent outiller les collectivités afin qu'elles puissent déployer des stratégies d'aménagement sobre en foncier et favorable à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Pour ce faire, elle déploie plusieurs actions :

- > Des temps de formation et d'échanges sous forme de :
- » webinaires
- » d'ateliers territoriaux. À titre d'exemple, le 1^{er} juin, s'est déroulé un atelier territorial en partenariat avec le Grand Avignon à destination des élus et techniciens pour leur permettre de développer la nature en ville.
- > Des outils avec notamment la sortie d'un mémento proposant 12 principes à respecter, une vidéo sur les toitures végétalisées ainsi qu'un Guide «Plantons local» qui vient de sortir. Des fiches de retours d'expériences sur la sobriété foncière sont en cours de réalisation.







> Des labels pour s'engager avec notamment la Reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » et le label «Territoire durable, une COP d'avance». Ce sont à ce jour 106 collectivités engagées.





> Des visites avec le Biodiv'tour. Rien de mieux pour les élus et techniciens que d'aller voir sur le terrain des réalisations exemplaires et d'échanger entre pairs. Des collectivités « ambassadrices » pionnières jouent le jeu du partage et font découvrir leurs actions avec les réussites et les freins rencontrés.









Visite Biodiv'TOUR à Mouans-Sartoux – 4 mai 2022.



Visite Biodiy'TOUR à Miramas - 24 mars 2022.

Mobiliser les acteurs pour engager les territoires dans une démarche « Zéro Déchet Plastique »

Les partenaires de l'Agence souhaitent créer une dynamique multiacteurs de réduction des déchets plastiques. Pour ce faire, la Région Sud, l' ADEME - Agence de la transition écologique et l'Office français de la biodiversité proposent 2 chartes d'engagement, la charte régionale «Zéro déchet plastique» et la charte nationale «Une plage sans déchet plastique». Les métropoles Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée ainsi que le Département de Vaucluse se sont engagés dans la charte régionale et portent avec l'Agence des animations territoriales pour mobiliser les acteurs sur leurs territoires.

Concrètement différentes actions se déploient :

- » 2 chartes d'engagement réunissant actuellement 306 signataires : 111 collectivités et intercommunalités, 93 partenaires associatifs et gestionnaires de milieux naturels et aquatiques, 91 entreprises et 11 établissements scolaires,
- » Des outils : un guide pour les collectivités,
- » Quatre ateliers territoriaux en juin 2023 avec Nice Côte d'Azur, Toulon Provence Méditerranée, le Département de Vaucluse, le Grand Avignon et la Communauté de communes du Sisteronnais.



Rencontre Ollioules – 30 mai 2023.



Rencontre Avignon – 15 juin 2023.



Rencontre Sisteron – 20 juin 2023.

Ces chartes permettent de capitaliser et de diffuser les bonnes pratiques : supprimer le jetable et limiter les emballages dans les achats.

Réunir les gestionnaires d'espaces naturels pour partager les pratiques et porter des actions en commun

La Région, la DREAL, l'Agence de l'eau et l'OFB ont souhaité que l'ARBE anime un réseau régional des gestionnaires des espaces naturels protégés. Ce réseau réunit les parcs naturels régionaux et nationaux, les conservatoires comme le conservatoire du littoral, des associations gestionnaires comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou le conservatoire des espace naturels (CEN PACA). Il permet d'avoir des journées de partage d'expériences et de réflexion.

Les sujets travaillés actuellement dans le cadre du réseau :

- > La gestion des flux touristiques dans les espaces naturels. On entend parler actuellement de « surtourisme ». Il est vrai que certains d'entre eux sont victimes de leur beauté et qu'ils connaissent sur des périodes données des pics de fréquentation. Le réseau permet aux gestionnaires de mettre en commun leurs solutions, leurs outils pour gérer les flux touristiques, permettre de garder un lieu agréable à visiter tout en préservant les sites au travers notamment de :
- » Une Université de 2 jours (vidéo accessible via notre site internet),
- » Une coopération avec le Costa Rica et des échanges avec les gestionnaires d'espaces naturels costariciens,
- » Une plateforme de partage d'outils.



- > La gestion de la ressource en eau est le sujet 2023. Avec les périodes de sècheresse qui s'intensifient, la nature est mise à rude épreuve. Les gestionnaires des espaces naturels avec la participation des gestionnaires de milieux aquatiques vont tenir une Université sur le sujet les 21 et 22 septembre 2023 pour faire le point et partager les bonnes pratiques de gestion des milieux à l'aune du changement climatique.
- > Un outil commun a été développé à destination du grand public pour faire découvrir la biodiversité dans les espaces naturels avec le **site « Chemins de la Biodiversité »** qui permet d'identifier l'ensemble des sites et animations de nature en région et pas uniquement des sites emblématiques.

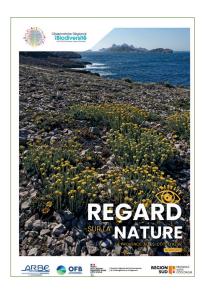


Observer l'évolution de l'eau et de la biodiversité dans notre région pour alimenter les politiques publiques

Les membres de l'agence souhaitent avoir des données de suivi de l'évolution de la biodiversité et de l'eau pour éclairer les politiques publiques.

L'ARBE a produit récemment :

- » la 4^{ème} édition de « Regard sur la nature 2021»
- » 3 fiches indicateurs:
- ① Les espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen- sortie juin 2022,
- ② Démarches de gestion des eaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 sortie juin 2022,
- 3 Consommation régionale d'espaces naturels, agricoles et forestiers sortie décembre 2022.









» la 2ème Édition de « Regard sur l'eau » est en cours de rédaction et devrait sortir en fin d'année.

Et enfin l'Agence accompagne la Métropole de Nice côte d'Azur dans la construction de son observatoire métropolitain de la biodiversité.





















